L’Union et la défense du multilatéralisme

2020/2114(INI) - 06/07/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 454 voix pour, 73 contre et 112 abstentions, une résolution sur l’ Union européenne et la défense du multilatéralisme.

Reconstruire un multilatéralisme qui s’inscrive dans les valeurs fondamentales de l’Union

Le Parlement accueille favorablement la communication conjointe de la Commission et du VP/HR au Parlement et au Conseil sur le renforcement de la contribution de l’Union à un multilatéralisme fondé sur des règles. Il estime que cette communication fait avancer la réflexion sur l’orientation de la politique étrangère de l’Union, à savoir la nécessité de **combiner l’objectif d’un multilatéralisme efficace avec un pragmatisme fondé sur des principes**, ainsi que la nécessité de promouvoir et de préserver les intérêts et les valeurs de l’Union.

Les députés ont souligné l’importance primordiale pour l’Union de renforcer son action extérieure et sa boîte à outils diplomatique à l’aide de ses propres instruments autonomes, en augmentant sa capacité à se présenter en acteur mondial et à «**s’exprimer d’une seule voix**» afin de mieux défendre le multilatéralisme, en créant notamment une **Académie diplomatique européenne**, ainsi que le Parlement l’ a récemment demandé.

Le Parlement estime que l’Union européenne doit continuer d’agir comme un incontournable défenseur du multilatéralisme dans le monde mais qu’elle doit cependant réagir aux forces mondiales, telles que la fragmentation accrue, l’instrumentalisation du commerce et le protectionnisme, dans le but de préserver ses avantages concurrentiels.

L’Union devrait **mettre à profit les efforts déployés pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux**, tels que le changement climatique, ou pour promouvoir la stabilité et la paix. Elle devrait aussi faire preuve de davantage de fermeté et de stratégie dans son approche à l’égard des menaces croissantes au niveau mondial dans un contexte où les institutions multilatérales risquent d’être dominées par des régimes non démocratiques.

La résolution a invité les États membres à se doter de la volonté politique de renforcer la position de l’ Union au sein des organisations et des enceintes multilatérales. Elle a également souligné la nécessité d’ ancrer la **majorité qualifiée** pour les questions relatives à la politique étrangère dans les modifications qui seront apportées à l’avenir au traité sur l’Union européenne.

Renforcer les Nations unies et la participation de l’Union à leur système

Le Parlement a réaffirmé son soutien inconditionnel au programme de réformes mis en place par le secrétaire général des Nations unies et souligné que des progrès supplémentaires doivent être réalisés, en particulier au sujet de l’inclusion des femmes, des jeunes et des personnes en situation vulnérable, ainsi que de la sensibilisation à l’intersectionnalité au sein des structures des Nations unies. Il a insisté sur **l’ importance d’un système des Nations unies qui puisse continuer à produire des résultats de manière efficace**.

Rappelant que l’Union peut considérablement accroître l’incidence des programmes des Nations unies dans les pays tiers, la résolution a mis en exergue l’intérêt **d’une consultation et d’une coopération**

étroites entre l'Union et les Nations unies. Les députés estiment que l'Union et les Nations unies devraient tenir des sommets annuels afin de donner la possibilité au secrétaire général des Nations unies de se concerter avec le Conseil, la Commission, le SEAE et le Parlement.

En outre, l'Union devrait recenser les entités des Nations unies et les autres organisations multilatérales qui jouent un rôle essentiel dans la promotion du dialogue stratégique, de la convergence et des solutions pour les enjeux mondiaux et l'élaboration de normes, et devrait définir des objectifs et des priorités clairs pour les échanges avec ces entités et organisations et le soutien, notamment budgétaire, à leur apporter.

Les députés se sont félicités de la suspension de la participation de la Russie au Conseil des droits de l' homme des Nations unies. Ils ont invité les dirigeants de l'Union européenne et les dirigeants d'autres États à exclure la Russie du G20 et d'autres organisations de coopération multilatérale, telles que l' Organisation mondiale du commerce, l'Unesco et d'autres organisations, ce qui constituerait un signe clair que la communauté internationale ne reprendra pas de relations normales avec cet État agresseur. Ils ont demandé à l'Union d'assurer, par l'intermédiaire d'enceintes multilatérales, un soutien aux pays tiers qui souhaitent imposer un embargo sur les importations d'énergie russe.

Le Parlement a estimé que l'Union et ses États membres devraient œuvrer à dégager un consensus sur la réforme du Conseil de sécurité, notamment au sujet de la **création d'un siège permanent pour l'Union**, qui viendrait s'ajouter aux sièges déjà occupés actuellement par les États membres de l'Union.

Reconstruction du multilatéralisme au moyen de partenariats mondiaux renforcés pour atteindre des objectifs communs

Le Parlement estime qu'il faut continuer à **nouer des contacts avec les alliés et les partenaires partageant les mêmes valeurs** au sein des organisations internationales et des enceintes multilatérales afin de cimenter une coalition de pays servant des valeurs et des objectifs communs et favorables à un dialogue stratégique et à une coopération efficace sur la scène internationale.

La résolution a souligné la pertinence non seulement des partenaires transatlantiques ou européens traditionnels tels que les États-Unis et le Canada, ainsi que le Royaume-Uni, les Balkans occidentaux et d' autres pays du voisinage méridional et oriental, mais aussi d'autres alliés démocratiques de même sensibilité en Amérique latine, dans la région indopacifique et en Afrique, qui peuvent constituer en partenariat un espace plus large de valeurs et de normes communes.

Rôle accru du Parlement européen

Les députés sont d'avis que l'Union européenne devrait plaider en faveur de la création d'une entité au sein du système des Nations unies afin de **renforcer le caractère démocratique, la responsabilité démocratique et la transparence de la gouvernance mondiale**. Le Parlement pourrait favoriser les synergies grâce à ses contacts politiques et stratégiques réguliers avec les parlements des États membres de l'Union et des pays tiers.

Le Parlement en tant qu'institution démocratique et mobilisatrice peut constituer une enceinte publique sans pareil et offrir une perspective singulière pour promouvoir le multilatéralisme. Pour **renforcer la dimension parlementaire des enceintes multilatérales**, le Parlement devrait organiser chaque année, dans ses locaux, une conférence d'orateurs des pays du G7 et du G20. Le dialogue structuré entre le Parlement et le système des Nations unies devrait être renforcé.

Le multilatéralisme en tant que comme force de frappe pour répondre à l'urgence des enjeux mondiaux

Le Parlement a demandé le renforcement et l'institutionnalisation des cadres multilatéraux existants qui visent à lutter contre le changement climatique. Il a appelé à poursuivre les efforts multilatéraux visant à

mobiliser des fonds pour les objectifs de développement durable et le climat. Il a également encouragé l' Union et les États membres à promouvoir la reconnaissance de l'écocide en tant que crime international au titre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

Les députés ont rappelé le rôle essentiel que jouent les enceintes multilatérales en vue de surmonter les difficultés liées à la pandémie de COVID-19 et ont souligné que cette situation illustre l'importance de ces enceintes pour la promotion et la protection de la santé publique à l'échelle mondiale et la couverture de santé universelle. Ils ont demandé des mesures spécifiques pour protéger les enfants, que la pandémie de COVID-19 pourrait rendre encore plus vulnérables.

Le Parlement a invité instamment l'Union à soutenir le travail de lutte contre le terrorisme des Nations unies et insisté sur l'importance de lancer et de soutenir des initiatives visant à lutter contre la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et la corruption. Il a souligné l'importance du multilatéralisme pour faire face aux nouveaux enjeux tels que la perte de biodiversité, la cybersécurité, la biotechnologie, la numérisation, les activités géopolitiques et la gouvernance dans les régions polaires, l'IA et les menaces qui se profilent, comme la propagation de la désinformation.

Enfin, il a souligné qu'il est vital de s'attaquer à l'égalité entre les femmes et les hommes et de lutter en faveur de la non-discrimination à l'égard des femmes, des filles et des groupes marginalisé ainsi que des droits fondamentaux de ces personnes à l'échelle mondiale, y compris la santé et les droits sexuels et génésiques.